



15 novembre 1994

VISUALISATION DIAGNOSTIQUE

Les sages-femmes feront faire des ultrasons obstétricaux pour leurs clientes selon les directives de l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario.

Ultrason obstétrical transvaginal

Ultrason obstétrical transabdominal

N. B. : Codes et classifications du ministère de la Santé pour fins de renseignements:

J159/J459 grossesse complète

J163/J463 ultrason du bassin ou de grossesse ou intercavité
- étude limitée

J138/J438 intracavité (transvaginal)